

Albi
24 septembre



Le programme présidentiel de Macron prévoyait une réforme des retraites « pour un système plus juste, plus transparent ». Cette réforme conduirait à une baisse inéluctable des pensions !

Cette réforme conduirait à une baisse inéluctable des pensions. Les dispositifs de solidarité existants en cas de maladie, de chômage et de congés liés à la parentalité seraient réduits ou supprimés.

Le plus grand nombre serait touché, notamment les femmes aux carrières plus courtes, plus hachées et aux rémunérations inférieures.

Le système à points se traduirait par une baisse sans précédent des pensions : les fonctionnaires seraient particulièrement touchés et les enseignant.e.s qui ont peu de primes le seraient encore plus.

Aujourd'hui, la F.S.U. refuse cette réforme : il s'agit donc de poursuivre et renforcer les actions de mobilisation, d'information, de conviction pour que la journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du 5 décembre (et les actions qui suivront) soient des raz-de-marée contestataires.

L'interview qui suit de Benoit Teste, en charge des questions retraites à la F.S.U., contribue à éclairer le débat sur l'avenir des retraites et à en comprendre les enjeux.

Quels sont les principaux motifs d'opposition à la réforme des retraites envisagée par le gouvernement ?

Benoît Teste : la réforme s'inscrit dans la suite des régressions que nous avons déjà connues et serait un

La F.S.U. refuse le système à points de cette réforme. Il faut poursuivre, renforcer les actions de mobilisation, d'information, de conviction.

instrument pour diminuer encore plus drastiquement les pensions en bloquant le financement à 14 % du PIB maximum, alors que le nombre de retraité.e.s va augmenter. C'est cette visée que nous contestons sur le fond.

Après, s'il faut mettre en exergue quelques éléments concrets, le problème principal posé à l'ensemble du monde du travail par la réforme telle qu'elle est envisagée pour le moment, est l'absence de référence à un taux de remplacement (les points ne seraient pas des droits tangibles et on perdrait de vue la référence au remplacement des meilleurs salaires).

Dans la Fonction publique, la fin d'un calcul de la pension sur la base de l'indice détenu les 6 derniers mois de la carrière, en plus des baisses considérables du montant des pensions que cela induirait, serait une remise en cause fondamentale de la notion de carrière.

Le gouvernement met en avant que le système qu'il propose redistribue davantage en direction des femmes, qu'en est-il ?

Benoît Teste : nous avons un problème global avec les simulations qui figurent dans le rapport Delevoye : on ne sait jamais quelle méthode est employée, qu'est ce qu'on compte exactement.

Sur la redistribution en direction des

femmes, ce n'est pas l'analyse que nous faisons, car ce qui est peut-être redistribué d'un côté va être plus repris de l'autre : les 5 % par enfant pour solde de tout compte, par exemple, ne correspondent pas à l'ensemble des droits familiaux actuels.

Certes, le dispositif de majoration de 10 % pour 3 enfants augmente les inégalités, car il bénéficie de fait aux hommes qui ont des pensions plus élevées, mais la somme qui y est consacrée aujourd'hui n'est pas redistribuée en l'état des propositions du rapport : prétendre réduire les inégalités en alignant tout le monde vers le bas, voilà bien une méthode qui interroge !

Par ailleurs, la volonté affichée de porter à 1000 euros les petites retraites va peut-être profiter davantage aux femmes, car ce sont elles qui sont malheureusement majoritairement aux minima, mais c'est de la redistribution interne, on abaisse les pensions moyennes pour donner un tout petit peu plus aux pensions minimales.

Enfin, la pension de réversion amputée va poser le même problème puisque 89 % des bénéficiaires sont des femmes.

Jean-Paul Delevoye développe tout un argumentaire autour de « l'universalité » du régime qu'il propose, n'est ce pas un objectif partagé par les organisations syndicales, et, de ce fait, cet argument ne nous met-il pas en difficulté ?

Benoît Teste : L'argumentation est en effet habile, c'est une reprise de nos propres mots.

Et, du reste, nous sommes favorables à harmoniser un certain nombre de points, si cela s'inscrit dans une perspective de progrès.

Il ne peut donc s'agir d'harmonisation vers le bas.

Et surtout, prétendre universaliser alors que le monde du travail est divers est une imposture : par exemple, il est juste de calculer la pension des fonctionnaires sur la base des 6 derniers mois dans le cadre d'un droit à la carrière, cela aussi fait partie du modèle de société puisque cela permet d'avoir une Fonction publique indépendante, dont les agents progressent dans une grille



C'est leur système qui est à bout de souffle !

Le recul de l'âge de la retraite, les conditions de travail de plus en plus dures épuisent les personnels.

de salaire sans avoir à négocier une augmentation avec le supérieur hiérarchique.

Et prétendre que ce système aboutirait globalement à des privilèges des fonctionnaires est faux : le taux de remplacement moyen est aujourd'hui identique entre public et privé, malgré l'existence de règles de calcul différentes.

Donc, comment envisager l'articulation entre la nécessaire défense des intérêts catégoriels et promotion de la solidarité interprofessionnelle et entre les générations ?

Benoît Teste : Mener de front ces deux aspects est une impérieuse nécessité : nous ne mobiliserons que si chacun s'y retrouve et nous ne gagnerons que si nous y allons tous ensemble : public-privé, jeunes, actifs et retraités.

JP Delevoye insiste aussi beaucoup sur le fait que le régime actuel est « à bout de souffle », et il est vrai que la confiance dans le système des retraites, en particulier des plus jeunes, s'érode. Ne peut-on craindre d'apparaître comme les défenseurs d'un existant qui ne convient pas ?

Benoît Teste : Nous sommes porteurs d'alternatives mais si le système actuel ne va pas, c'est surtout en raison de réformes qui n'ont pas traité les vrais sujets (allongement des années d'étude, etc.), mais l'ont au contraire dégradé dans une perspective de courte vue de diminution pure et simple de la « dépense publique ».

Dès lors, il faut inverser la problématique : c'est leur système qui est à bout de souffle : le recul de l'âge de la retraite et, plus globalement, les conditions de travail de plus en plus dures épuisent les personnels et rendent tout le monde malheureux.

Sait-on par exemple qu'entre 60 et 62 ans dans le privé, la moitié des actifs ne sont plus en emploi mais dans une zone grise (chômage, arrêts maladie, invalidité etc) : ils ne cotisent plus, les arrêts maladie explosent et coûtent au système de santé.

Je ne pense pas que ce soit de cette société que nous voulons.

Présentation et questions à Benoît Teste, par Olivier Kosci